Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire

ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 28 (1934)

Artikel: Le toponyme Sembrancher et le nom de personne Pancratius

Autor: Aebischer, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124697

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le toponyme Sembrancher et le nom de personne Pancratius.

Par Paul AEBISCHER.

Les quelques lignes consacrées par Jaccard à l'explication du nom de la commune valaisanne de Sembrancher sont bien amusantes. Après avoir cité quelques formes anciennes, entre autre un « ecclesia Sancti Pancratii de Branchi » datant de 1177, mention sur laquelle nous reviendrons, il conclut ainsi : « Ce dernier texte montre que l'endroit s'appelait primitivement Branchi, soit Branche. Il y a encore plus haut dans la vallée une Branche d'Issert que ce second nom semble devoir distinguer d'un premier Branchi. Puis il y a eu plus tard, grâce à la métathèse Brancace pour Pancrace, confusion entre le nom de l'endroit et celui du saint sous le vocable duquel l'église était construite. Quant à Branche, Branchi au XII^{me} siècle, il vient du bas latin branca, branche... Branchi ou Sembrancher et Branche d'Issert se trouvent tous deux au confluent de deux torrents où la rivière semble se partager en bras ou en branches. »

Que voilà donc une étrange coïncidence! Il se trouve, par le plus grand des hasards — c'est vrai que souvent le hasard fait bien les choses — que, dans un village appelé Branche, écrit régulièrement Branchi au XII^{me} siècle ², le patron de l'église est précisément saint Pancrace, dont le nom, par suite d'une métathèse du -r- et d'un changement de la consonne initiale, est justement devenu Brancace, si bien que

¹ H. Jaccard, *Essai de toponymie*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 2^{me} série, t. VII, Lausanne 1906, pp. 426-427.

² Cet -i final pourrait en effet n'être que la graphie adoptée partout en Suisse romande au moyen âge pour représenter le son provenant d'un -a latin final précédé de palatale. Cf., pour le Valais, H. Rænke, Über die Sprache des französischen Wallis in der Zeit vom XI. bis XIV. Jahrhundert, thèse de Halle, Halle a. S. 1903, p. 47, et L. Meyer, Untersuchungen über die Sprache von Einfisch im XIII. Jahrhundert, thèse de Fribourg, Erlangen 1914, p. 112, et Romanische Forschungen, t. XXXIV (1914), p. 517.

— c'est là, si je ne me trompe, la conclusion logique du raisonnement de Jaccard — le Sembrancher d'aujourd'hui devrait sa seconde partie, — brancher, au Branchi « branche » du XII^{me} siècle, et sa première syllabe seulement, Sem —, à saint Pancrace patron de l'église.

N'en croyons rien : c'est uniquement à Sanctus Pancratius que Sembrancher est redevable de son origine. Si le Branchi du XIIme siècle représentait vraiment un latin vulgaire branca 1, il devrait être accentué, comme le mot latin, comme le branche français, sur la première syllabe : or Sembrancher, dans la prononciation locale, porte l'accent sur la finale. Ce qui fait que le -i de la graphie de 1177 ne doit pas représenter un -a final précédé d'une palatale, mais autre chose : et rien ne s'oppose (au contraire) à ce que cette autre chose soit justement la terminaison -atius de Pancratius.

Que le patron primitif de l'église de Sembrancher ait été saint Pancrace, sur la vie et le martyre duquel nous ne savons que bien peu de choses, c'est ce qui est prouvé par le texte même de la bulle de 1177, par laquelle Alexandre III prenait l'hôpital de Mont-Joux et ses dépendances sous sa protection : il y est question en particulier de l' « ecclesiam sancti Pancratii de Branchi cum pertinentiis suis »2. Et si, comme l'a noté M. Gruber, cette église paroissiale a changé très tôt de patron 3 (antérieurement à 1286 déjà), le culte de saint Pancrace n'en a pas moins continué dans le peuple : un document de 1766 fait connaître l'existence en cet endroit d'une chapelle dédiée à ce saint, qui avait aussi un autel dans l'église paroissiale de Bagnes 4. Par ailleurs, le changement du patron de l'église n'a eu aucune influence sur le nom même de la localité : en 1252, dans un document qui peut-être n'est pas un original, il est question de la « communitas ville de Sancto Pancratio » 5. Il n'est pas certain, du reste, que le patron de l'église ait été alors déjà saint Etienne.

Cette graphie de 1252, au surplus, paraît être savante : antérieure-

¹ W. MEYER-LÜBKE, Romanisches etymologisches Wörterbuch, Heidelberg 1911, nº 1271, p. 91.

² Historiae patriae monumenta, Chartarum t. II, col. 1056, et J. Gremaud, Documents relatifs à l'histoire du Vallais, t. I, Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XXIX, Lausanne 1875, p. 103. Gremaud a d'ailleurs une coquille typographique : il a imprimé « Paneratii ».

³ E. Gruber, Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter, thèse de Fribourg, Fribourg 1932, p. 43.

⁴ E. GRUBER, op. cit., p. 86.

⁵ J. GREMAUD, op. cit., vol. cit., p. 467.

ment à cette date déjà, notre saint semble avoir été désigné sous une forme plus populaire, puisqu'un texte de 1217, conservé en original, parle d'un dénommé « Nicolaus de Sancto Brancacio » 1. Il est vrai que, à en croire les recueils de documents que nous possédons, deux bulles papales, de 1199 et de 1204, auraient déjà une forme plus vulgaire encore, « Sancto Brancherio ». Mais jusqu'à quel point ces deux textes, qui ne nous sont connus que par des copies du XVIme siècle, nous ont-ils conservé la graphie originale? C'est ce qui est difficile à dire. Constatons néanmoins — et ceci parle plutôt en faveur de leur véridicité — qu'en 1222 il est question d'un « Udricus de Sancto Branchier » 2, et qu'un document original de 1235 mentionne la localité de « Sanctum Brancherium » 3.

Sans doute, pour que ces formes du commencement du XIII^{me} siècle, ainsi que celle de 1199, soient au moins vraisemblables, faut-il que, dans la langue parlée, ce Branchier ait été prononcé exactement comme pouvait l'être en patois local l'aboutissant du latin Pancratius ou, disons mieux, d'une forme avec métathèse et B- initial Brancatius. En d'autres termes, pour qu'on ait pu orthographier dès cette époque Branchier la résultante de ce Brancatius, il fallait que les deux finales * -chier, et l'aboutissant du -catius latin, aient été prononcées identiquement; il fallait, en particulier, que le -r final de Branchier n'ait plus été prononcé, puisqu'il ne se rencontre pas dans l'étymon Brancatius qu'il prétend continuer. Il est vrai que M. L. Meyer remarque que le -r final, dans la région du val d'Anniviers au XIIIme siècle, était prononcé, spécialement dans le suffixe -ariu 4. Mais un des exemples qu'il donne tend précisément à prouver le contraire, c'est-à-dire que cet -r final n'était plus qu'une simple graphie, et que, sans doute, il ne répondait plus à rien dans la réalité. M. Meyer mentionne, en effet, comme avant un -r conservé, le nom de lieu écrit alors Nyur, soit le Niouc actuel: il veut y voir un Noviodurum d'origine celtique 5 — de sorte que le -r serait étymologique. — Mais c'est là une opinion invraisemblable, car on peut tenir comme assuré que Niouc remonte simplement à nodu latin. Le -r de la graphie médiévale n'a aucun fondement : si on a pu l'y ajouter, c'est qu'il ne répondait à rien dans la pronon-

¹ J. GREMAUD, op. cit., vol. cit., p. 191.

² J. GREMAUD, op. cit., vol. cit., p. 235.

³ J. GREMAUD, op. cit., vol. cit., p. 320.

⁴ L. MEYER, op. cit., p. 62.

⁵ L. MEYER, op. cit., p. 168.

ciation. Un nom orthographié Branchier, en d'autres termes, devait être prononcé au XIII^{me} siècle déjà Branchi ou quelque chose de très voisin. — Il ne serait pas difficile, du reste, de trouver dans l'étude de M. Meyer d'autres faits prouvant, eux aussi, la non-prononciation du -r final. Ainsi rencontre-t-on un lieu dit Logier, Logiel, Loyel: pour être logique, M. Meyer est obligé de faire remonter ces trois formes à deux étymons différents, la première à un laubjarium, et les deux autres à laubjellum au contraire 1, alors que ce ne sont que des variantes graphiques démontrant que tant le -r final que le -l final n'étaient plus prononcés. Et s'il fallait une autre preuve encore, je la trouverais dans l'orthographe Massongier, datant de 1247², où la finale -ier a pris la place d'un -iacum gallo-romain qui n'avait pas trace de -r.

D'autre part, une forme Brancatius pouvait aisément aboutir à Branchi(e), accentué sur la voyelle finale, ou le premier élément de la diphtongue -ie, dans l'Entremont, puisque seraceu « sérac » devient sèri ou chèri dans presque tout le Bas-Valais 3, que brachiu « bras » y aboutit à bri 4, et que tous les noms de lieu en -iacum (où nous avons, inutile de le dire, le même phénomène du a précédé et suivi de y que dans Brancatius) y donnent -i, écrit -ie d'habitude au XIII^{me} siècle 5.

Bref, il n'y a pas d'impossibilité à ce que la graphie Branchi de 1177 corresponde assez exactement à la forme locale, telle qu'elle était alors, répondant à un Brancatius antérieur. Ce qu'il y a de curieux cependant, dans cette mention de l' « ecclesiam sancti Pancratii de Branchi », c'est que le second nom, celui de la localité, ne soit pas précédé du correspondant de sanctus auquel on s'attendrait. Il se pose ici une question de critique de texte que je ne puis résoudre complètement : la bulle, telle qu'elle est donnée dans les Historiae patriae monumenta, a été transcrite par le chanoine Gal « dall' originale. Archivio dell' ospizio del Gran San Bernardo ». Or l'abbé Gremaud, qui la reproduit dans ses Documents, dit au contraire : « Archives de l'hospice du Grand-Saint-Bernard et du canton de Vaud, copies. » Le texte transcrit par Gal était-il une copie ou l'original ? J'incline plutôt vers la première de ces hypothèses, car, s'il avait existé vraiment, il est invraisemblable

¹ L. MEYER, op. cit., p. 166.

² J. Gremaud, op. cit., vol. cit., p. 403. Cf. H. Rænke, op. cit., p. 13.

³ L. GAUCHAT, J. JEANJAQUET, E. TAPPOLET, Tableaux phonétiques des patois suisses romands, Neuchâtel 1925, p. 74, col. 222.

⁴ L. GAUCHAT, J. JEANJAQUET, E. TAPPOLET, op. cit., p. 142, col. 429.

⁵ H. Rænke, op. cit., p. 13.

que l'original aurait échappé à Gremaud, qui se serait jeté au contraire sur la copie. D'ailleurs, copie ou original, peu importe : il est plus que probable que le texte, tel que nous le possédons, contient une lacune, et qu'il devait être primitivement : « ecclesiam sancti Pancratii de sancto [ce mot pouvant avoir un aspect plus ou moins vulgarisé] Branchi», et que, ou le scribe de l'original, ou plus sûrement le copiste postérieur, aura oublié le deuxième de ces adjectifs. Remarquons en passant qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que, dans ce passage, le nom du saint patron soit donné sous sa forme exacte et savante, et qu'au contraire, le toponyme nous l'ait conservé sous sa forme populaire : la liturgie permettait aisément au premier de survivre tel quel, à côté du second.

La forme Branchi de 1177, comme le « Sancto Brancacio » de 1217, comme la forme actuelle, postule un Brancatius et non un Pancratius, avons-nous dit. C'est une même base Brancatius que suppose un nom de famille que le premier volume des *Documents* de Gremaud mentionne à plus d'une reprise. En 1201, en effet, il est question d'un « Petro Branchies », chanoine de Sion : c'est lui, sans doute, qu'on retrouve en 1203 (Petri Branchiez) et en 1210 (Petrus Branchier) 1. En 1201 également apparaît « Willermus Branchies » : son nom de famille est orthographié Branchie en 1202, Branchies en 1204, Branchiez en 12032. Vient ensuite « Nicolaus Branchies » (1221, 1237, 1250), appelé aussi « Nicolaus Branchiers » (1214, 1224, 1250) ou « Branchier » (1246) 3: plus on s'éloigne de 1200, on le voit, plus les formes avec -r(s) final tendent à devenir nombreuses. Ce nom de personne, du reste, a gardé plus longtemps dans les graphies sa veste phonétique, avec le -ie provenant de l'évolution du groupe y+a+y latin, que les graphies du nom de lieu.

Mais ce n'est pas qu'en Valais qu'a dû vivre la forme Brancatius. Dans les Alpes françaises, à Barcelonnette et à Uvernet, existent des lieux dits Brancàssi, et une famille Manuel porte le sobriquet de Brancàssi à Enchastrayes 4. Et Mistral, comme correspondants provençaux du prénom Pancrace, signale Brancàci, ainsi que Brancai en marseillais, Blancàci en languedocien: il ajoute que le polypode commun est appelé

¹ J. Gremaud, op. cit., vol. cit., pp. 141, 151 et 164.

² J. GREMAUD, op. cit., vol. cit., pp. 142, 147, 152 et 155.

³ J. Gremaud, op. cit., vol. cit., pp. 179, 233, 244, 330, 393, 459 et 460.

⁴ F. Arnaud et G. Morin, Le langage de la vallée de Barcelonnette, Paris 1920, pp. 189 et 235.

erbo de sant Brancàci¹, ce que Boucoiran écrit erbo de san Brancassi².—Rien d'étonnant, dès lors, si nous trouvons en France des noms de lieu étroitement apparentés au Sembrancher valaisan: en dehors des Saint-Pancrace, qu'on rencontre dans les départements des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, de la Dordogne, du Gard, de la Meurthe-et-Moselle et du Vaucluse, de Saint-Pancrasse (Isère), de Saint-Pancré (Meurthe-et-Moselle), qui, sauf ce dernier, représentent Pancratius sous une forme savante, nous avons, dans les Vosges, Saint-Prancher et Saint-Planchers dans le département de la Manche, qui supposent tous deux un Prancatius, comme l'a reconnu Longnon déjà, et enfin deux Saint-Brancher³, un dans l'Yonne et l'autre en Saône-et-Loire, qui postulent, comme le toponyme valaisan, non plus seulement Prancatius, mais Brancatius.

Longnon précise que, selon toute probabilité, il faut ajouter à cette liste les noms de lieu Saint-Plancard (Haute-Garonne), Saint-Blancard (Gers), Saint-Blanquat (Ariège), Saint-Brancai (Alpes-Maritimes). Pour ce dernier, la chose est certaine, puisque tout à l'heure nous avons vu qu'en marseillais Pancrace se dit justement Brancai. Quant au Saint-Blanquat de l'Ariège, son rapprochement avec Pancrace est rendu certain par l'étude des formes anciennes de deux toponymes identiques, ou presque, du département de l'Aude, qui ont échappé à Longnon : il s'agit d'abord de l'église rurale de Saint-Pancrace, dans la commune de Bouisse, appelée Saint-Brancquart en 1746, Saint-Branquat en 1748 et Saint-Brancat sur le cadastre actuel ; et, en second lieu, d'un autre Saint-Pancrace, ancienne église aussi et prieuré uni à l'abbaye de Lagrasse, sur le territoire de Lapalme : on trouve les graphies Sanctus Branquassius en 1295, Sanctus Pancrassius la même année et en 1298, Sancto Brancatio en 1302, Sainct Branquat dans un texte datable de 1379-1587 4.

A l'est maintenant du Valais, on rencontre la base *Brancatius* dans les Grisons aussi. Un individu porte par exemple le prénom de *Brengatzi*

¹ Fr. Mistral, Dictionnaire provençal-français, t. I, p. 358.

² L. Boucoiran, Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux, Nîmes 1875, p. 245.

³ A. Longnon, Les noms de lieu de la France, publié par P. Marichal et L. Mirot, Paris 1920-1929, p. 434, et aussi F. Cabrol et H. Leclerco, Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, t. IX, 1^{re} partie, col. 928-929, qui ne font que copier mot pour mot les données de Longnon.

⁴ SABARTHÈS, Dictionnaire topographique du département de l'Aude, Paris 1912, p. 409.

à Vrin en 1519, et le nom de famille *Bringatzy* est attesté en 1559 à Trins, ainsi que *Brangatzy* à Fellers en 1550. Et cette forme se retrouve dans un lieu dit de Seth, *Run Brangazi*, appelé *Run Bargazi* dans un document de 1655.

Et comme la France, l'Italie a connu Prancatius et Brancatius: l'Italie centrale et méridionale plus que l'Italie du nord, semble-t-il. au moins si j'en juge d'après les matériaux que j'ai pu recueillir. Il existait à Ravenne une église dédiée à saint Pancrace, où était conservée une perche-étalon de dix pieds, dont j'ai les deux mentions suivantes : en 1255, un texte daté d'Argenta parle d'un « mansus mensuratus... ad perticam decimpedam S. Pramcacii de Ravenna »2, et en 1293 un document provenant de la même localité fait état lui aussi de la « perticam S. Branchacii »3. — De l'autre côté des Apennins, dans la région de Lucques, il est question, à plus d'une reprise, dans des actes des alentours de 1100, d'une terre de St-Pancrace : il s'agit sans doute de l'actuelle Pieve di S. Pancrazio, à très peu de distance de Lucques, dans la vallée du Serchio. Quoi qu'il en soit, je la trouve mentionnée en 1106 : « terra S. Brancatii », et cette même forme se retrouve dans un document de III4 4, alors qu'un autre acte de cette même année parle de « vineis, qui esse videtur a S. Brancatio » 5, qui ne diffère de la précédente, inutile de le dire, que par la finale. — Florence aussi avait une église sous le même vocable. En voici quelques mentions datant du XIIIme siècle : « plebem et plebanum Sancti Prancatii » en 1217; « curiam sexti Porte Sancti Pancratii » en 1243, mais « curia Porte Sancti Pranchati posita in Orto Sancti Micchaelis » en 1244 6. — En Toscane encore, il existait « infra comitatu Florentino et Fesolano, loco quod vocatur Brancacio » 7, signalé en 1102 : à quoi il faut ajouter

¹ A. Kübler, Die romanischen und deutschen Örtlichkeitsnamen des Kantons Graubünden, Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher, 3. Reihe, vol. IV, Heidelberg 1926, p. 239.

² Regesta Chartarum Italiae; V. FEDERICI E G. BUZZI, Regesto della chiesa di Ravenna, vol. II, Roma 1931, p. 55.

³ V. FEDERICI e G. Buzzi, op. cit., vol. cit., p. 219.

⁴ Regesta Chartarum Italiae; P. Guidi e O. Parenti, Regesto del capitolo di Lucca, vol. I, Roma 1910, pp. 284 et 316.

⁵ P. Guidi e O. Parenti, op. cit., vol. cit. p. 317.

⁶ P. Santini, Documenti dell'antica costituzione del comune di Firenze, Documenti di storia patria pubblicati a cura della R. Deputazione sugli studi di storia patria per le provincie di Toscana e dell' Umbria, t. X, Firenze 1895, pp. 238, 299 et 303.

⁷ Regesta Chartarum Italiae; D. Luigi Pagliai, Regesto di Coltibuono, Roma 1909, p. 111.

qu'un document daté de Castel di Poggio en 1038 parle d'une « plebis S. Iohannis, S. Brancati et S. Marcellino » située à « Avana » 1. — Mais les exemples les plus anciens que je connaisse de la forme Brancatius dans les chartes italiennes sont d'origine napolitaine : en 961 déjà, il est question dans un texte des « heredum domini Gregorii tribuni Brancatri » 2, ainsi que, quelques années plus tard, en 970, des « heredes quondam domini Petri monachi Brancactii »3. En 1027, je trouve la mention « de illi Brancacii » et, en 1033, celle des « heredum domini Gregorii Brancactii » 4. Par ailleurs, un acte de 1072 parle d'un « Tilimari, habitator S. Brancaczi », et de l' « ecclesiam S. Brancaczi » 5. Un autre document, de l'année 1085, témoigne de l'existence alors d'un « Iohannis qui nominabatur de sancto Brancaczu » 6 et, d'après une charte de 1138, une certaine terre appartenait à « Iohannis Brancatio » 7. Brancatius paraît donc avoir été usité fréquemment comme second nom dans cette région : il est tout naturel, dès lors, que l'illustre famille Brancaccio en soit précisément originaire.

La présence d'aboutissants de *Prancatius* dans des territoires aussi éloignés les uns des autres que le sont la Toscane, la Rhétie, les Vosges, la Manche et la Haute-Garonne; l'existence de descendants de *Brancatius*, bien plus nombreux encore que les précédents, en Campanie, en Toscane et à Ravenne, dans toute la France du sud, dans le Valais, les départements de Saône-et-Loire et de l'Yonne, ne permettent pas de voir dans ces formes *Prancatius*, *Brancatius*, de simples variantes dues à des accidents phonétiques locaux, puisqu'un même changement aurait dû se produire isolément dans beaucoup trop d'endroits. Il est plus sûr d'expliquer ces deux formes de façon différente : c'està-dire de supposer qu'elles ont été connues dès une époque ancienne et qu'elles se sont répandues un peu partout en Italie et dans la Gaule, méridionale surtout, en même temps peut-être que le culte même de saint Pancrace. Que cette hypothèse puisse se soutenir, c'est ce que tend à prouver l'existence précisément d'un *Prancatius* dans une inscrip-

¹ D. LUIGI PAGLIAI, op. cit., p. 17.

² B. Capasso, Monumenta ad Neapolitani ducatus historiam pertinentia, t. II, pars prior, Neapoli 1885, p. 88; cf. Regii neapolitani archivii monumenta, vol. I, pars I, Neapoli 1847, p. 94.

³ Regii neapolitani archivii monumenta, vol. cit., p. 177.

⁴ B. Capasso, op. cit., vol. cit., pp. 259 et 276.

⁵ B. CAPASSO, op. cit., vol. cit., p. 307.

⁶ B. Capasso, op. cit., vol. cit., p. 324.

⁷ B. Capasso, op. cit., vol. cit., p. 432.

tion latine de Rome 1: la métathèse Pancratius > Prancatius remonte donc certainement très haut. — Quant à la forme Brancatius, si elle n'est pas attestée, à ma connaissance du moins, antérieurement aux exemples napolitains signalés plus haut, son aire de dispersion même. comme je viens de le dire, est un garant de son antiquité : il serait plus facile, en tout cas, d'admettre qu'en plusieurs endroits une métathèse Pancratius > Prancatius se soit produite sans qu'il y ait eu contact quelconque, que de penser que des régions éloignées les unes des autres aient pu, sans qu'il y ait eu imitation, faire d'un Pancratius, ou d'un Prancatius plutôt, un Brancatius. Mais comment est-on arrivé à cette dernière forme ? C'est ce qu'il est difficile de préciser : peut-être faut-il y voir le résultat d'un rapprochement avec d'autres mots. Brancatius serait-il dû à une étymologie populaire, qui aurait avoisiné Prancatius de branca, connu du latin d'Italie aussi bien que de celui de la Gaule? Ou bien Prancatius se serait-il dédoublé en Brancacius sous l'influence d'une double forme germanique Prando et Brando 2, la première appartenant au longobard et la seconde au franc? Cela serait possible, d'autant plus que l'hypocoristique Brando se trouve écrit Brantii au génitif, en Toscane, en 9753. Cette hypothèse, en tout cas, pourrait expliquer l'existence de Brancatius en Italie : on aurait pris, à tort, Prancatius comme une forme adaptée à la phonétique longobarde et, plus tard, lorsque les formes franques ont triomphé, on aura remanié ce mot en Brancatius, de même que Brando évinçait Prando. Mais si cette solution est admissible pour la péninsule italique — bien qu'elle ne rende pas compte de la survivance de Prancatius : il est vrai qu'on peut toujours voir dans cette forme une sorte de compromis entre Brancatius et la forme classique Pancratius — puisqu'il y a bien eu là superposition de deux influences dialectales germaniques, elle ne trouve guère de point d'appui dans le sud de la France, où pourtant Brancatius paraît être ancien et populaire. S'agirait-il là d'une influence onomastique italienne? Il faudrait pour cela qu'on fût exactement renseigné sur la propagation du culte de saint Pancrace en Provence et dans la région de Narbonne. S'y est-il répandu quand déjà en Italie on avait la forme Brancatius et peut-on, dès lors, admettre

¹ Corpus inscriptionum latinarum, vol. VI, nº 32700.

² Cf. B. Bianchi, La declinazione nei nomi di luogo della Toscana, Archivio glottologico italiano, vol. X (1886-1888), p. 372.

³ Memorie e Documenti per servire all'istoria del ducato di Lucca, t. V, parte 3 a, Lucca 1841, p. 352.

que cette forme populaire est arrivée en Provence en même temps que le culte du saint? Ou faut-il supposer que Brancatius n'aurait fait qu'y supplanter Pancratius, par suite d'une influence postérieure de la forme italienne remontant à Brancatius? Le problème est d'autant plus malaisé à résoudre que l'aire occupée par des témoins toponymiques du culte de saint Pancrace est à peu de chose près la même que celle déterminée par les variantes Prancatius et Brancatius et que, par conséquent, il n'y a rien à tirer de leur comparaison. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que ce culte lui-même est d'origine italienne, romaine sans doute, que Prancatius et Brancatius sont attestés anciennement dans la péninsule : le nom de Sembrancher, par conséquent, est dû à une influence méridionale. C'est en quelque sorte un peu de Rome, perdu par les pèlerins revenant de la Ville éternelle, le long de la route qui descendait du Mont-Joux.